

DEPARTEMENT DE L' AISNE
COMMUNE DE MAISSEMY
1 rue de la Croix St-Claude
02490 MAISSEMY
<https://www.mairie-maissemy.fr>



Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Maissemy, le 04 novembre 2024

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 12 novembre 2024 à 18h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du 23 octobre 2024.
- Avancement réglementaire d'un agent technique.
- Délibération : Proposition de cartes cadeaux à offrir aux employés de la mairie pour Noël.
- Questions diverses :

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Régine MICHAUT
Maire de MAISSEMY



Commune de MAISSEMY

1 rue Croix Saint Claude

02490 MAISSEMY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le Mardi 12 Novembre à 18 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni en la salle polyvalente Dominique TREPANT, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu du 23 octobre 2024
2. Avancement réglementaire d'un agent technique
3. Délibération : proposition de cartes cadeaux à offrir aux employés de la mairie pour Noël,
4. Questions diverses

Etaient présents

Madame Régine MICHAUT, Maire de MAISSEMY
Madame Viviane FATOUX, 1^{ère} adjointe,
Madame Catherine DUBOIS, 2^{ème} adjointe
Madame Roselyne DECROIX
Madame Karine POURPLANCHE
Monsieur Gaétan HOUSSIN

Etaient absents :

Monsieur Hubert DELALIEU
Monsieur Freddy LAMOUREUX

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée Secrétaire de séance.

Après le mot de bienvenue, Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 23 Octobre 2024. Il est ensuite passé au vote des délibérations suivantes :

1) Approbation du compte rendu du 23 octobre 2024

Lecture du compte rendu étant faite, aucune observation n'étant formulée, chaque membre du conseil municipal appose sa signature.

2) Avancement réglementaire d'un agent technique

Sébastien MAIRESSE agent technique principal échelon 9 bénéficie d'un salaire brut mensuel d'un montant de 765.03 € et ce pour un travail effectif de 78 heures mensuelles. Son indice brut est de 401.

2 possibilités d'avancement s'offre à lui :

- ⇒ Soit par le passage à l'échelon 10 pour un salaire brut mensuel de 767.06 € (2.03 € par mois)
- ⇒ Soit par la modification de son statut (agent technique 2ème classe) avec un échelon inférieur (échelon 8 - indice 430) pour un salaire brut mensuel de 783.36 € (16.30 € par mois)

Compte tenu de son assiduité et de son ancienneté, le conseil à l'unanimité opte pour la deuxième possibilité, à savoir la modification de son statut (agent technique 2ème classe) avec un échelon 8.

A compter du 1er décembre 2024, le salaire mensuel brut de Sébastien MAIRESSE sera de 783.36 €.

- Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3) Délibération : proposition de cartes cadeaux à offrir aux employés de la mairie pour Noël

Afin de remercier les employés municipaux pour leurs bons et loyaux services tout au long de l'année, il est proposé d'offrir une carte cadeau d'un montant de 25 € à chacun des employés municipaux.

Concernant Madame Véronique VANHULLE, un colis d'une valeur de 20 € lui sera remis en remerciement du temps passé auprès des personnes souhaitant effectuer des recherches en généalogie.

Aucune question n'étant proposé par les membres du conseil municipal et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30

Le Conseil Municipal

V. FATOUX

C. DUBOIS

R. DECROIX

K. POURPLANCHE

G. HOUSSIN

Le Maire,

Régine MICHAUT



DEPARTEMENT DE L' AISNE
CANTON SAINT-QUENTIN 1
COMMUNE DE MAISSEMY
1 Rue de la Croix Saint-Claude
02490 MAISSEMY



MAIRIE DE MAISSEMY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2024-18

L'an deux mil vingt quatre, le mardi douze novembre à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle polyvalente, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT.

Nombre de membres en exercice : 09

Présents : 07

Pouvoirs : 0

Absents : 02

Présents : Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Roselyne DECROIX, Marie-Ange SARDINI, Viviane FATOUX, Gaëtan HOUSSIN, Karine POURPLANCHE

Absents : Freddy LAMOUREUX, Hubert DELALIEU

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION : PROPOSITON DE CARTES CADEAUX A OFFRIR AUX EMPLOYES DE LA MAIRIE POUR NOEL

Afin de remercier les employés municipaux pour leurs bons et loyaux services tout au long de l'année, il est proposé d'offrir une carte cadeau d'un montant de 25€ à chacun des employés municipaux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (7 voix pour).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,
Régine MICHAUT

